

# **MANUEL DE RÉFÉRENCE**

---

# **D'ASSURANCE**

---



**Pour**  
**LOGES, CHAPITRES, LÉGIONS,**  
**CENTRES DE SERVICES ET**  
**ASSOCIATIONS**

**Département de gestion des risques**  
**Moose International, Inc.**  
**155 S. International Drive**  
**Mooseheart, IL 60539-1119**

**630-859-2000 x 6615**  
**Toll Free: 1-877-566-6735 (Claims)**

**Mars 2019**

*Mot: Cette édition remplace tous les numéros précédents de ce livret.*

# TABLEAU DE CONTENU

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>GLOSSAIRE DES CONDITIONS ET EXPRESSIONS D'ASSURANCE</b> .....	2
<b>RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE ET ALCOOL (Pool de risques)</b> .....	3-6
• Structure du programme	
• Couverture du programme	
• Participation au programme et coûts	
• Comment l'évaluation du pool de risques est déterminée	
• Réclamation / Rapport d'incident	
<b>CERTIFICATS D'ASSURANCE</b> .....	6
<b>RESPONSABILITÉ DES DIRECTEURS et DES OFFICIERS (D&amp;O)</b> .....	7
• Structure du programme..	
• Couverture du programme	
• Participation au programme et coûts	
• Comment l'évaluation du pool de risques est déterminée	
• Réclamation / Rapport d'incident	
<b>VOL d'EMPLOYÉS (précédemment connu sous le nom de Obligation Fidelity)</b> .....	8-9
• Structure du programme	
• Couverture du programme	
• Participation au programme et coûts	
• Comment l'évaluation du pool de risques est déterminée	
• Réclamation / Rapport d'incident	
<b>ASSURANCE HABITATION / INCENDIE (Bâtiment et Contenus)</b> .....	10
• Structure du programme	
• Couverture du programme	
• Participation au programme et coûts	
• Comment l'évaluation du pool de risques est déterminée	
• Réclamation / Rapport d'incident	
<b>INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS</b> .....	11-12
• Structure du programme	
• Couverture du programme	
• Participation au programme et coûts	
• Comment l'évaluation du pool de risques est déterminée	
• Réclamation / Rapport d'incident	
<b>CONTRÔLE DES PERTES (Formulaire d'inspection de la sécurité de la Loge)</b> .....	13-16
<b>FRÉQUEMMENT DEMANDÉES - Toutes les couvertures</b> .....	17
<b>COUVERTURE DE LOCATION DE SALLE</b> .....	18-20
• Exigences lors de la location de votre salle, propriété fraternelle, ou des installations	
• Questions fréquemment posées concernant les exigences lors de la location de votre salle, Propriété fraternelle, ou installations	
• Disponibilité de l'assurance location de Loge	
<b>COUVERTURES DE RISQUE DE PISCINE EN UN COUP D'ŒIL</b> .....	21
<b>INFORMATIONS DE CONTACT</b> .....	22
<b>VOTRE ÉQUIPE DE GESTION DES RISQUES ET NUMÉRO FAX</b> .....	23

# INTRODUCTION

Six programmes d'assurance et de gestion des risques sont coordonnés pour l'avantage et la protection de certaines ou toutes les unités fraternelles en vertu de l'article 46.9 des Lois générales.

1. Responsabilité commerciale générale et d'alcool (Gestion de risques Moose)
2. Responsabilité des administrateurs et des dirigeants (Gestion de risques Moose)
3. Vol d'employé, précédemment connu sous le nom de « Fidelity Bond » obtenu localement ou par l'intermédiaire de Lockton Affinity au 1-866-836-3373 au Canada obtenu localement
4. Assurance habitation/incendie (bâtiment et contenu) obtenu localement ou par l'intermédiaire de Lockton Affinity au 1-866-836-3373
5. Indemnisation des travailleurs obtenue localement ou par Nova Casualty via Lockton Affinity à 1-866-836-3373
  - Loges en Alaska - obtenus localement ou de Nova Casualty par l'intermédiaire de Lockton Affinity au 1-866-836-3373 ou de Republic Indemnity par CHARR;
  - Les loges dans l'Ohio, le Dakota du Nord, Washington (État) et le Wyoming - obtenues auprès de leur Fonds d'indemnisation des travailleurs d'État ou d'une autre installation;
  - Loges canadiennes de chaque Caisse provinciale d'indemnisation des travailleurs.
6. Location de LOGE obtenu par Lockton Affinity, voir pages 18-20.

Chacune de ces couvertures offre une protection spécifique pour les loges. Certaines couvertures protègent également les centres de service, les chapitres, les légions et les associations. Ce qui suit est une explication sommaire de chaque couverture et de certaines procédures associées à ces couvertures.

*Veillez noter que ce livret n'a pour but de résumer que la couverture fournie dans le cadre des programmes d'assurance mentionnés ci-dessus et qu'il ne s'agit pas d'un contrat d'assurance lui-même, ni d'un engagement ou d'un classeur d'assurance. Veillez appeler le Service de **gestion des risques** de Moose International, Inc. au **1-630-859-2000 x 6615** pour toute question, commentaires ou demandes.*

## **GLOSSAIRE DES CONDITIONS ET EXPRESSIONS D'ASSURANCE**

TOUT AU LONG DE CE LIVRET, VOUS RENCONTREZ CERTAINES MODALITÉS OU EXPRESSIONS CONCERNANT LA COUVERTURE D'ASSURANCE(S) QUI PEUVENT NE PAS ÊTRE FAMILIÈRES. S'IL VOUS PLAÎT LIRE LES DÉFINITIONS CI-DESSOUS AFIN QUE VOUS AUREZ UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION LORS DE L'EXAMEN DE CE MATÉRIEL.

### **Couverture de responsabilité excédentaire:**

- Couverture qui offre généralement une couverture au-delà de celle de toute police primaire. Cette couverture comprend les paiements de réclamation qui peuvent dépasser le montant de l'assurance responsabilité civile qui est fourni par une police principale.

### **Assurés supplémentaires:**

- Les personnes, les entreprises ou les organisations inscrites sur votre police en tant qu'assurés supplémentaires qui ont droit à une couverture d'assurance en vertu de votre police.

### **Approbation:**

- Une modification de votre police d'assurance. Une approbation ajoute ou restreint la couverture. Cela ne fait pas partie de la politique initiale. Lorsqu'une approbation est ajoutée, elle devient une partie **légal**e de la police d'assurance.

### **Limite globale:**

- Combien le courtier d'assurance versera, non seulement pour un incident isolé, mais au cours de la période de police. L'assurance globale limite le montant total en dollars de toutes les réclamations qui seront payées en vertu d'une police.

### **Souscrire:**

- Évaluer et assumer les risques financiers au nom d'une autre entreprise ou d'une autre personne.

### **Couverture multi-périls de forme large:**

- Une politique qui couvre les pertes de formulaires de base, mais élargit sa couverture pour inclure des choses telles que les dommages causés par l'eau, les dysfonctionnements des gicleurs, etc. Une politique multi-périls offre une couverture globale à travers une variété de menaces.

# RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE ET BOISSONS (GESTION DE RISQUES)

## STRUCTURE DU PROGRAMME

- La première perte de 1 000 000 \$ de chaque perte est assurée par tous les Loges collectivement. Tous les Loges, par le biais de fonds communs, partagent chaque perte afin de payer les réclamations qu'aucune Loge ne pouvait se permettre de payer par elle-même. Ce segment de couverture est connu sous le nom de **Gestion de risques (Risk Pool)**.

Bien que la Gestion de risque soit un programme de conservation des risques, Fraternal Insurance Company, Inc. (F.I.C.), une compagnie d'assurance captive en propriété exclusive de Moose International, Inc., émet une police officielle. Cette police offre plusieurs avantages :

- Elle définit et limite l'étendue des obligations de Gestion de risques comme le ferait n'importe quelle police d'assurance.
- Son large avenant assuré désigné étend la couverture aux loges, aux chapitres, à d'autres unités de l'Ordre et aux Membres des clubs (mais seulement en ce qui concerne leur responsabilité pour les activités qu'ils effectuent en votre nom et à votre demande.)
- Il nous permet d'obtenir une assurance excédentaire auprès d'assureurs externes.

La police principale émise par FIC est maintenue par le Département de gestion des risques et comprend toutes les unités fraternelles en tant qu'assurés.

## COUVERTURE DU PROGRAMME

Ce qui suit est un résumé général des couvertures fournies par Gestion de risques.

La couverture de la responsabilité commerciale générale et de la responsabilité des alcools protège la Loge (et d'autres unités) contre les demandes de dommages-intérêts pécuniaires pour lesquelles elles peuvent être tenues légalement responsables en raison de blessures corporelles et/ou de dommages matériels découlant des opérations **autorisées et légales** de la Loge. En plus de payer les dommages-intérêts résultant de poursuites judiciaires ou de règlements à l'amiable, la couverture paie également les enquêtes nécessaires et les honoraires des avocats liés aux réclamations couvertes.

Les couvertures spécifiques fournies par ce programme comprennent :

- **Blessures corporelles et responsabilité des dommages matériels de tiers :**  
Couvre votre responsabilité légale pour les blessures corporelles subies par des personnes (sauf les employés), y compris le décès et les dommages matériels causés à d'autres personnes, qui se produisent dans vos locaux (propriété ou location) ou qui découlent d'activités **autorisées** par Moose Intl sur ou à l'extérieur des lieux.
- **Responsabilité en matière de blessures personnelles et publicitaires :**  
Couvre certaines infractions non délibérées telles que la fausse arrestation, la diffamation et la calomnie, l'atteinte à la vie privée et la violation du droit d'auteur dans vos publicités.

**REMARQUE : Les blessures subies par un participant à toute activité sportive sont exclues.**

- **Responsabilité contractuelle:**

Couvre la responsabilité que vous assumez dans les contrats approuvés que vous concluez légalement relativement à vos locaux et activités, mais exclut la rupture de contrat.

- **Entrepreneurs indépendants:**

Couvre votre responsabilité en cas d'actes ou d'omissions d'entrepreneurs que vous embauchez pour effectuer des travaux dans vos locaux ou liés à vos activités.

- **Responsabilité des alcools:**

Couvre les réclamations intentées contre le Loge ou toute autre unité en se fondant sur la vente ou la portion de boissons alcoolisées, soit dans vos locaux, soit dans une activité autorisée parrainée Moose à l'extérieur des lieux.

**REMARQUE :** La location de votre salle ou de votre propriété pour les fonctions auxquelles l'alcool est vendu, servi, donné ou consommé nécessite une couverture supplémentaire pour couvrir la première responsabilité de 500 000 \$ de la Loge (voir exigences lors de la location de votre salle, propriété fraternelle ou installations sur les pages 18 et 19).

- **Responsabilité des produits:**

Couvre votre responsabilité pour les blessures corporelles et/ou les dommages matériels causés par les aliments, les boissons ou d'autres produits vendus, servis ou distribués par vous.

- **Responsabilité légale d'incendie (pour le tiers):**

Couvre jusqu'à 1 000 000 \$ pour des tiers pour les dommages pour lesquels vous pourriez être légalement responsable des dommages causés par l'incendie dans leurs locaux que vous louez. Cette couverture ne remplace aucune forme de couverture immobilière pour les biens appartenant à la Loge; il ne satisfera pas à une exigence de location que vous achetez une assurance incendie de risque sur un bâtiment que vous occupez.

- **Responsabilité des motomarines:**

Couvre votre responsabilité découlant de l'utilisation de toute embarcation non possédée jusqu'à 26 pieds de longueur, à condition qu'il ne soit pas utilisé pour transporter des personnes ou des biens pour une charge.

- **Responsabilité des avantages sociaux des employés:**

Couvre les réclamations des employés alléguant une négligence dans l'administration d'un régime d'avantages sociaux pour les employés.

- **Responsabilité en matière de discrimination:**

Couvre votre responsabilité en cas d'allégations de discrimination dans le processus des membres

- **Employés, bénévoles et membres du club en tant qu'assurés supplémentaires:**

Offre une protection aux employés et aux bénévoles, agissant dans le cadre de leurs fonctions, contre les types de réclamations décrites sur la page précédente

LE PROGRAMME DE RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE ET BOISSONS NE COUVRE PAS :

- **Violation du contrat;**
- **Actes qui sont attendus ou destinés à causer des blessures ou des dommages;**
- **Pertes découlant de la propriété, de l'entretien ou de l'utilisation d'un véhicule à moteur;**

- Les revendications de pratique liées à l'emploi, comme celles qui allèguent une cessation d'emploi injustifiée, un environnement de travail hostile, du harcèlement sexuel ou de la discrimination fondée sur l'âge, le sexe, la race, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'origine nationale. (VOIR LA COUVERTURE DE RESPONSABILITÉ DES DIRECTEURS et OFFICIERS à la page 7);
- Fonctions qui ne font pas partie d'une opération de Loge normale;
- Fonctions qui sont hors des locaux de la Loge sans autorisation appropriée;
- Réclamations de responsabilité générale et/ou de responsabilité en matière d'alcool découlant de la location de votre salle ou de votre propriété fraternelle si aucune couverture d'assurance locative de salle n'a pas été achetée.

## **PARTICIPATION AU PROGRAMME ET COÛT**

Toutes les Loges, Chapitres, Centres de service, Légions et Associations sont automatiquement inclus dans le Programme de responsabilité générale commerciale et d'alcool. Toutes les unités sont facturées par Moose International pour leur part des coûts du programme en versements mensuels. Étant donné que la quasi-totalité du montant total facturé paie les pertes qui se produisent au cours de la période annuelle, on parle communément de l'évaluation de Gestion de risque.

## **COMMENT L'ÉVALUATION DE GESTION DE RISQUES EST DÉTERMINÉE**

Le besoin de financement de Gestion de risques est déterminé par le coût total du programme, notamment:

- Paiements de réclamation
- Ajustement des charges
- Frais de défense juridique
- Frais administratifs
- Historique des pertes

Les évaluations des Loges sont basées sur le total des membres, l'historique des pertes de chaque loge et de chaque lieu. Les Loges sans bâtiment ni propriété, centres de service, légions et associations sont évalués chaque année à un minimum uniforme. Les évaluations des Chapitres sont fondées uniquement sur le total des membres.

## **RÉCLAMATION / SIGNALEMENT D'INCIDENTS - 1-877-566-6735**

Les conditions de police d'assurance exigent que nous soyons avisés dès que possible d'un événement ou d'une infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Il n'y a pas de formulaires à remplir. Vous appelez simplement notre administrateur de, Gallagher-Bassett Services, Inc., en utilisant le numéro sans frais 24 heures sur 24 énuméré ci-dessus.

### **Le représentant de l'administrateur posera les questions suivantes:**

- Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie lésée;
- Date de naissance et numéro de sécurité sociale de la personne (pour vérification de la facture médicale);
- La profession et le statut d'adhésion de la personne;
- Nom(s) et numéro de téléphone de tous témoin(es);
- Date et heure de l'incident et description de ce qui s'est passé;
- Quelle partie du corps de la personne a été blessée et si des soins médicaux étaient nécessaires.

**CERTIFICATS D'ASSURANCE**  
**(Publié par Lockton Affinity)**

**EFFECTIF 1 MAI 2017** - Les certificats généraux et de responsabilité en matière d'alcool pour les locateurs, les municipalités, les organismes de délivrance de permis et/ou d'autres fournisseurs peuvent être demandés en appelant **Lockton Affinity** au **1-866-836-3373**. Veuillez donner à Lockton un **préavis d'au** moins dix jours pour la délivrance du certificat.

Chaque fois que vous engagez un entrepreneur ou un fournisseur indépendant pour effectuer des travaux ou fournir des services à votre loge, veuillez-vous assurer de demander un certificat d'assurance de cette compagnie et demander qu'il nomme votre loge comme un assuré supplémentaire pour toutes les pertes découlant de la négligence de l'entrepreneur ou du vendeur.

**Pour toute question concernant la couverture générale et de la responsabilité des alcools ou les évaluations de gestion de risques, veuillez communiquer avec le Service de gestion de risques au 1-630-859-2000, poste 6615.**

**Documents fax au 630-859-6624.**

**La correspondance peut être adressée à :**

**Risk Management Department  
Moose International, Inc.  
155 S. International Dr.  
Mooseheart, IL 60539-1119**

Email to [aprice@mooseintl.org](mailto:aprice@mooseintl.org)



## **RESPONSABILITÉ DES DIRECTEURS et DES OFFICIERS (D&O)**

### **STRUCTURE DU PROGRAMME**

À compter du 1er mai 2006, ce programme est devenu une partie de Gestion de risques. Les chapitres, les Légions et les Associations sont couvertes en tant qu'affiliées des Loges sans frais supplémentaires. Les limites de l'assurance sont de 1 000 000 \$ par événement et de 3 000 000 \$ par année. Comme pour les autres couvertures de Gestion de risques, la Compagnie d'assurance fraternelle émet une police et toutes les unités fraternelles sont couvertes par une large approbation de l'assuré désigné.

### **COUVERTURE DU PROGRAMME**

Cette police couvre à la fois la Corporation de la Loge et les administrateurs et les officiers personnellement pour certains actes, erreurs ou omissions injustifiées découlant de l'exercice de leurs fonctions officielles. L'acte répréhensible désigne toute loi sur les pratiques d'emploi réelles ou alléguées, l'acte négligent, l'erreur, l'omission, l'inexactitude, la déclaration trompeuse ou le manquement à l'obligation. Les types de demandes les plus courants concernent habituellement des pratiques d'emploi, y compris, mais sans s'y limiter : cessation d'emploi injustifiée, discrimination en matière d'emploi, harcèlement sexuel et milieu de travail hostile.

### **PARTICIPATION AU PROGRAMME ET COÛT**

Toutes les Loges sont automatiquement couvertes par ce programme. Les évaluations sont fondées uniquement sur l'adhésion et sont énumérées comme un élément de ligne distinct ainsi que l'évaluation de la responsabilité générale et de la responsabilité en matière d'alcool sur les relevés à recevoir des comptes qui sont envoyés par E-MAIL (la poste) à chaque Loge tous les mois du Département des Finances.

### **RÉCLAMATIONS/INCIDENTS RAPPORTÉS - 630-859-2000 x 6615**

Si vous recevez **un avis écrit** d'une réclamation, vous devriez appeler **immédiatement** le Service de Gestion de risques. Nous expliquerons le processus de réclamation, y compris une enquête qui pourrait devoir être menée par le Comité Maison à titre d'employeur en vertu de l'article 48.6 des Lois générales. Vous serez alors avisé de nous envoyer immédiatement tous les documents en votre possession qui se rapportent à la réclamation en les faxant au **630-859-6624**. Veuillez noter que les documents sont très importants parce que la couverture en vertu de cette police est déclenchée à la date à laquelle la Loge reçoit d'abord un avis écrit du demandeur ou au nom du demandeur. Nous pourrions également avoir besoin de déclarations de témoins clés de la conduite alléguée.

Vous ne devriez pas discuter de ces revendications avec quelqu'un d'autre que notre bureau ou avec un avocat que nous embauchons pour vous défendre. Exprimer des soupçons non prouvés est inapproprié et pourrait entraîner une importante sentence en diffamation contre vous ou la Loge. En aucun cas, les questions de cette nature ne doivent être ignorées. La loi exige que les employeurs prennent des mesures immédiates lorsqu'un travailleur dépose une plainte. Le défaut de le faire pourrait être utilisé comme preuve contre vous.

**VOL D'EMPLOYÉS**  
**(Précédemment connu sous le nom de Fidélité Bond)**  
**(Obtenu localement ou par l'intermédiaire de Lockton Affinity pour les unités fraternelles des États-Unis)**

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Un programme maître est administré par Lockton Affinity aux États-Unis. Chaque Conseil d'administration de l'unité fraternelle des États-Unis est chargé de fixer la limite de couverture qui convient en fonction de vos reçus annuels totaux de toutes les sources, y compris les cotisations d'adhésion, les recettes des quartiers sociaux et les recettes de jeu légale. Le montant minimum de la couverture qui doit être acheté dans le cadre de ce programme est de 5 000 \$ et augmente par accroissement de 5 000 \$. Les unités fraternelles peuvent choisir d'obtenir une couverture d'un agent d'assurance local en utilisant les limites ci-dessus comme ligne directrice.

**Toutes les Loges et Chapitres canadiennes peuvent acheter cette couverture par l'entremise d'un fournisseur d'assurance local ou elle peut être ajoutée à votre couverture actuelle d'assurance immobilière.**

**COUVERTURE DU PROGRAMME**

La couverture s'étend à tous les officiers et employés de la Loge désignés à l'article 46.3 des Lois générales et à toute autre personne autorisée par écrit par le Conseil des officiers à s'occuper des fonds. Ce programme assure expressément le Loge contre la perte d'argent, de titres ou d'autres biens résultant d'un vol commis par un employé ou un bénévole identifié, agissant seul ou en collusion avec d'autres personnes. Il est très important de noter que la couverture est annulée quand à tout employé, immédiatement après avoir été découvert par vous de vol ou d'acte malhonnête commis par l'employé, avant ou après avoir été employé par vous.

**REMARQUE:** Le cautionnement ne couvre pas la perte par cambriolage, vol par un étranger ou vol qualifié. Vous devriez assurer ces dangers en ajoutant les approbations nécessaires à l'assurance habitation que vous achetez localement ou par l'entremise du Programme de propriétés Moose approuvée qui est également administré par Lockton aux États-Unis. L'obligation ne couvre pas non plus les pertes indirectes, y compris, mais ne se limite pas à : la perte de revenu que vous auriez réalisée s'il n'y avait pas eu de vol; paiement des coûts, des frais; ou d'autres dépenses que vous engagez à établir l'existence ou le montant de la perte; et des dommages-intérêts tels que des amendes, des pénalités et des intérêts.

Il est très important de noter que la couverture de vol d'employé n'est pas automatiquement incluse lorsque vous achetez une couverture immobilière, mais elle peut être ajoutée à certaines polices pour des frais supplémentaires. Veuillez communiquer avec Lockton au **1-866-836-3373**, ou à votre agent/courtier local pour plus d'informations.

## **RÉCLAMATION / RAPPORT D'INCIDENT**

Dès qu'une perte potentielle est découverte, vous devez communiquer immédiatement avec **York Risk Services Group au 1-866-418-9675** ou par télécopieur **au 1-877-460-9675** si vous êtes situé aux États-Unis. Conformément à l'article 43.5 des Lois générales, le Conseil d'administration devrait également convoquer immédiatement le Comité de vérification pour effectuer une vérification spéciale de tous les livres et dossiers des loges.

Naturellement, si la couverture a été garantie par un agent d'assurance local, c'est cet agent qui devrait être contacté si une réclamation se produit.

Lorsque vous signalez la demande, veuillez informer l'ajusteur que le rapport du Comité de vérification sera transmis ainsi que tous les documents à l'appui.

### **Voici quelques exemples de documents à l'appui, mais ne se limitent pas à :**

1. Relevés de compte bancaire et bordereaux de dépôt
2. Chèques annulés (copies de l'avant et de l'arrière)
3. Livres de registre de reçu
4. Factures et relevés des fournisseurs
5. Procès-verbal de réunion indiquant l'autorisation (ou l'interdiction) des dépenses
6. Relevés de reçus des employés signés (pour les clés et les espèces de démarrage)
7. Déclarations d'aveux signées et témoins
8. Déclarations sous serment de témoins

### **VOUS DEVEZ DÉPOSER VOTRE RÉCLAMATION AU COURS DE LA PÉRIODE VISÉE PAR LA POLICE.**

La police de la Compagnie d'assurance spécialisée AIX vous oblige à fournir un formulaire de preuve de perte sous serment et tous les documents à l'appui dans les 180 jours (six mois) à partir de la date de la découverte. Cela leur permet de poursuivre la partie responsable pour le remboursement dans le délai fixé par la loi étatique/provinciale.

**Remarque:** Si la couverture a été assurée localement, vous devriez vérifier la disposition relative à la déclaration des réclamations de votre police ou demander à votre agent indépendant quelles sont les modalités.

Vous ne devriez pas discuter de la question en dehors d'une réunion à huis clos du conseil d'administration et toute personne ayant un conflit d'intérêts devrait s'excuser de cette partie de la réunion. En outre, vous ne devriez jamais accuser quelqu'un de vol sans preuve suffisante. De fausses accusations pourraient donner lieu à une grande diffamation contre vous et la Loge.

Enfin, vous ne devriez pas accepter le remboursement partiel de la partie responsable puisque cela annulerait la couverture.

## **ASSURANCE HABITATION / INCENDIE (BÂTIMENT ET CONTENU)**

**(Obtenu localement ou par l'intermédiaire de Lockton Affinity pour les unités fraternelles des États-Unis)**

### **STRUCTURE DU PROGRAMME**

Toutes les Loges sont tenues d'effectuer une large couverture des coûts de remplacement multi-périls. L'immeuble (si elle est propriétaire ou si la Loge est tenu de couvrir le bâtiment en raison des conditions de location) et/ou lodge Business Personal Property seront couverts. Lockton Affinity est le fournisseur approuvé pour ce programme et ils peuvent être rejoints au **1-866-836-3373**. La couverture peut également être assurée par un agent d'assurance local. Il est très important que l'assurance que vous achetez soit souscrite par un courtier classé « A » ayant la capacité financière de payer des réclamations en cas de catastrophe généralisée.

### **COUVERTURE DU PROGRAMME**

Bien que les besoins de couverture varient probablement d'une Loge à l'autre, il y a quelques appuis clés qui devraient être pris en considération, y compris:

- Interruption d'activité et frais supplémentaires
- Chaudière et machines complètes
- Inventaire d'argent et Sécurités (à la fois sur et hors locaux)
- Couverture de l'ordonnance et du changement de code
- Refoulement des égouts et des drains
- Augmentation des limites de vol pour les ordinateurs
- Séisme
- Inondation
- Feu

### **PARTICIPATION AU PROGRAMME ET COÛT**

Toutes les loges qui possèdent un bâtiment doivent l'assurer sur une base de coût de remplacement, qu'ils aient ou non une hypothèque. L'omission de le faire pourrait entraîner une responsabilité personnelle envers les agents en cas de perte. Le coût de cette assurance variera selon l'emplacement, la protection contre les incendies locaux, les cotes de criminalité et la franchise choisie.

### **RÉCLAMATION / RAPPORT D'INCIDENT**

Tout comme vous le feriez avec toute autre assurance, vous devez signaler tout incident ou réclamation dès que possible à votre agent ou courtier. Les conditions de la police exigent également que vous preniez des mesures après une perte pour protéger les biens couverts contre d'autres pertes. Il y a des services de conseil et des entreprises de restauration qui se spécialisent dans ce travail.

## **INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS**

**(Obtenu localement ou par Nova Casualty via Lockton Affinity)**

### **STRUCTURE DU PROGRAMME**

- **Toutes les Loges dotées d'installations sont tenues de respecter leurs lois d'État ou provinciales concernant l'achat et l'entretien de l'assurance indemnisation des accidents du travail.**
- Les Loges dotés d'installations au Canada achèteront l'assurance indemnisation des travailleurs auprès de leur Fonds provincial, comme l'exige leur province. Au Québec, c'est la CNESST qui doit être utilisée si les Loges ont des employés sur Payroll.
- Les Loges avec des installations dans les États du Dakota du Nord, l'Ohio, Washington (État), ou le Wyoming achèteront l'assurance-indemnisation des travailleurs de leur fonds d'État comme l'exige leur État.
- Les Loges avec des installations en Alaska achèteront l'assurance-indemnisation des travailleurs localement, de Nova Casualty par l'intermédiaire de Lockton Affinity **(1-866-836-3373)** ou de Republic Indemnity par CHARR comme l'exige l'État de l'Alaska..
- Tous les autres Loges américaines dotées d'installations requises pour acheter l'assurance indemnisation des travailleurs par leurs États achèteront l'assurance indemnisation des travailleurs localement ou de Nova Casualty par l'entremise de Lockton Affinity**(1-866-836-3373)**.

### **COUVERTURE DU PROGRAMME**

La police Nova Casualty offre une couverture pour l'assurance-indemnisation des travailleurs statutaires conformément aux lois de votre État.

### **PARTICIPATION AU PROGRAMME ET COÛT**

Toutes les Loges avec des installations sont tenues d'acheter l'assurance indemnisation des travailleurs **si leur Province exige que la Loge achète l'indemnisation des travailleurs.** De nombreux Province ont fixé le nombre minimum d'employés qu'un employeur doit avoir avant que l'indemnisation des travailleurs ne devienne obligatoire. Un employeur ayant moins que ce minimum n'est pas tenu d'acheter l'indemnisation des travailleurs, mais peut volontairement choisir de le faire. **La couverture que vous achetez par l'intermédiaire de Lockton Affinity ne s'étend pas automatiquement aux bénévoles. La couverture pour les bénévoles peut être achetée. Contactez Lockton Affinity au 1-866-836-3373 pour plus de détails.**

Lockton Affinity émettra des polices, percevra des primes, traitera les ajustements de vérification et répondra à toutes les questions que vous pourriez avoir. Afin d'émettre votre police, Lockton Affinity peut utiliser les renseignements sur la paie fournis par Moose International ou Lockton Affinity peut communiquer directement avec la Loge. Si vous croyez qu'une police ou un autre document que vous recevez de Lockton Affinity est incorrect, ou si vous avez des questions relatives à la prime de police ou de police, vous pouvez téléphoner à Lockton Affinity au **1-866-836-3373**. Veuillez disposer de votre numéro de police ou de votre numéro de compte lorsque vous appelez afin d'accéder aux informations de votre compte.

### **RÉCLAMATION / SIGNALEMENT D'INCIDENTS 1-866-836-3373**

Chaque perte d'indemnisation des travailleurs doit être déclarée dans les 24 heures aux Services de risque York au nombre indiqué ci-dessus. Les Services de risque de York prendront les renseignements sur les réclamations par téléphone et généreront le rapport d'accident requis par votre État.

**Tout d'abord, et toujours, vous devez vous conformer à vos lois d'Etats ou Provinciales concernant l'indemnisation des travailleurs. Il est de votre responsabilité de savoir ce que votre État ou Province exige et de se conformer à ces exigences. Le non-respect des lois de votre État ou Province peut entraîner des amendes substantielles contre votre Loge.**

## **CONTRÔLE DES PERTES (Prévention et réduction)**

Chaque Loge devrait avoir un comité de contrôle des pertes (syndics de la Loge) qui effectuent des inspections de la Loge et des terrains de la Loge à l'aide du formulaire d'inspection de la sécurité des Loges. Recommander sur une base *mensuelle et non plus longue qu'une base trimestrielle*.

### **FORMULAIRE D'INSPECTION DE SÉCURITÉ DE LOGE**

**Avant le MAI 15 - ANNUELLEMENT**

### **FORMULAIRE ÉLECTRONIQUE SITUÉ SUR MOOSE ADMIN. MENU**

Le formulaire d'inspection de la sécurité des loges est attendu le 15 mai de chaque année à compter de 2018. Le formulaire est un formulaire électronique et est le seul formulaire accepté. Il est sur le site Web de [Mooseintl.org-Moose Admin.-Forms-Lodge Safety Inspection Form-2018](http://Mooseintl.org-Moose Admin.-Forms-Lodge Safety Inspection Form-2018). Une fois le formulaire rempli et soumis, un message affichera confirmant que l'information a été soumise à Moose International. Un e-mail de confirmation sera envoyé au compte de messagerie de la Loge se terminant par « mooseunits.org » dans les dix (10) jours ouvrables de recevoir le formulaire.

Les Loges qui ne soumettent pas le formulaire rempli avant la date limite du 15 de Mai auront une modification de conformité ajoutée à leur prochaine évaluation de Gestion de risques pour l'exercice, ce qui augmentera le montant que la Loge paie pour les couvertures du Pool de risques.

**REMARQUE: DIRECTEURS RÉGIONAUX et TERRITOIRES ONT ACCÈS POUR VOIR SI LE FORMULAIRE A ÉTÉ SOUMIS, tout comme ils le font pour le rapport Cœur de la communauté.**

Si vous avez des questions concernant le formulaire d'inspection de la sécurité du 15 MAI Electronique de Loge, veuillez communiquer avec Ann Price au 630-859-6615 ([aprice@mooseintl.org](mailto:aprice@mooseintl.org)).

Assurez-vous de faire une copie du formulaire pour vos dossiers et de le placer dans un classeur ainsi que la documentation écrite de toutes les réparations effectuées et les mesures correctives prises.

Si vous avez besoin d'aide pour accéder au formulaire électronique ou si vous devez réinitialiser votre mot de passe, veuillez communiquer avec le Service des services aux membres au **1-630-966-3658**.

**VOIR L'EXEMPLE FORMULE D'INSPECTION DE SÉCURITÉ DE LOGE PAGES 14-16**

# ÉCHANTILLON - PAS LA FORME RÉELLE

## Formulaire d'inspection de la sécurité de la Loge

2655 – Mooseheart, IL

LE 15 MAI 2019

### Contact

Nom: John Doe

Titre: Administrateur/Président de la prévention des pertes

Date d'inspection: 15/04/2019

### Assurance habitation

Nom: .....

Police # .....

Date effective : de .....à .....

### Assurance vol d'employés

Nom: .....

Police#: .....

Date effective: de.....à.....

### Assurance indemnisation des travailleurs

Nom:

Police # .....

Date effective : de ..... à .....

Visualiser Power Point sur: \_\_\_\_\_

Lire Manuel de référence d'assurance: \_\_\_\_\_

Pieds carrés de Lodge: \_\_\_\_\_

Ventes mensuelles moyennes d'Alcool: \_\_\_\_\_

### Général/Feu

\_\_\_ La trousse de premiers soins est disponible en cuisine et dispose de fournitures appropriées.

\_\_\_ Les numéros d'urgence (Police/Incendie/Médical) sont affichés près du téléphone.

\_\_\_ Le service d'incendie local connaît bien la Loge et ses opérations.

\_\_\_ Une carte d'évacuation d'urgence (site) est affichée dans les quartiers sociaux.

\_\_\_ L'information de capacité maximale de la Loge est affiché dans les quartiers sociaux.

\_\_\_ Le type approprié d'extincteurs, adéquat en nombre et en taille, selon le code local, est correctement monté par mur, situé de façon appropriée pour les dangers en cause, identifiés et accessibles.

\_\_\_ Les extincteurs sont « chargés » et inspectés visuellement au moins tous les mois, les inspections sont notées sur l'étiquette d'inspection (les inspections annuelles sont effectuées par un représentant professionnel du service et les dossiers conservés à la Loge).

\_\_\_ Le système d'extincteur des poêles de cuisine fonctionne et est inclus dans les inspections d'extincteur Lodge.

\_\_\_ Les têtes d'arrosage de plafond (une fois installées) ont un dégagement de fonctionnement minimum de 18 "de tous les matériaux.

### Sorties/escaliers

\_\_\_ Les sorties sont identifiées avec un panneau « SORTIE » et ne sont pas bloquées ou cachées de la vue.

\_\_\_ Les portes sont déverrouillées pendant les heures d'opérations ou équipées de barres de panique.

\_\_\_ Les portes qui pourraient être confondues comme une sortie sont marquées comme « PAS UNE SORTIE » et un panneau indiquant où il mène, c'est-à-dire « Réserve ».

\_\_\_ La direction du voyage dans tous les couloirs / passages vers SORTIE IA plus proche est marquée d'un signe et une flèche montrant le chemin vers les portes extérieures SORTIE.



- \_\_\_\_\_ Le système d'éclairage « d'urgence » fonctionne (n'a pas de commutateur de passage manuel) et s'activera automatiquement en cas de panne de courant.
- \_\_\_\_\_ Chaque escalier doit être éclairé et en bon état. Ceux qui ont plus de 4 marches doivent avoir une main courante. Ceux de 88 pouces ou plus de large ont aussi une main courante au milieu
- \_\_\_\_\_ Tous les planchers ouverts ou les zones de plate-forme telles qu'une « étape » qui sont à 4 pieds ou plus du plancher adjacent, ont des garde-corps de tous les côtés.
- \_\_\_\_\_ Les ascenseurs sont entretenus et inspectés selon les codes de l'État et des autorités locales.

### **Surfaces de plancher et de marche**

- \_\_\_\_\_ Les revêtements de sol tels que la tuile et le tapis sont en bon état et n'ont aucun trou.
- \_\_\_\_\_ Tapis est en bonne forme sans fils déchirés ou lâches qui pourraient causer quelqu'un de trébucher et de tomber. Le tapis sur les escaliers est serré sans extrémités lâches.
- \_\_\_\_\_ Les zones de tuiles, c'est-à-dire la porte de cuisine, sont maintenues propres et en bon état; la tuile cassée, ébréchée ou manquante a été remplacée ou la zone nivelée pour empêcher les trébuchements/chutes.
- \_\_\_\_\_ Les tapis et les nattes, c'est-à-dire la porte et la cuisine, sont propres et sécurisés du mouvement, sans bord inversé), de sorte que personne ne trébuchera sur ça.
- \_\_\_\_\_ La piste de danse a un traitement " non-glissement » ou d'autres matériaux pour éviter de glisser.
- \_\_\_\_\_ Les panneaux portatifs indiquent des planchers mouillés ou des dangers temporaires.

### **Zones de Cuisine et Comptoirs Bar**

- \_\_\_\_\_ Les bouteilles de gaz comprimées sont fixées pour les empêcher de tomber ou de faire endommager la soupape de commande.
- \_\_\_\_\_ La lame de trancheur de viande est réglée à zéro lorsqu'elle n'est pas utilisée.
- \_\_\_\_\_ Toutes les lames de couteau « coupantes » sont protégées pour prévenir les coupures accidentelles.

### **Électrique**

- \_\_\_\_\_ Tous les prises de murs électriques ont des couvercles appropriés et n'ont pas été modifiés pour alimenter plus de lignes qu'à l'origine, c'est-à-dire deux plug-ins égalent deux prises.
- \_\_\_\_\_ Seul les rallonges électriques « protégées par surtension » répertoriées par UL sont utilisées.
- \_\_\_\_\_ Tout l'équipement électrique est correctement mis à la terre.
- \_\_\_\_\_ Toutes les boîtes de panneaux muraux électriques ont au moins un dégagement de 30 pouces devant leur porte. Chaque disjoncteur ou port de fusible est marqué quant à l'énumération de ses commandes et chaque fil menant à, ou hors de, la boîte de panneau a une protection contre le contact avec le cadre métallique de la boîte de panneau.

### **Produits chimiques dangereux**

- \_\_\_\_\_ Un inventaire écrit de toutes les substances chimiques dangereuses, c'est-à-dire l'ammoniac, l'eau de Javel, les nettoyeurs métalliques, etc., est conservé dans un classeur dans le bureau de l'administrateur.
- \_\_\_\_\_ Tous les employés sont conscients des dangers liés aux produits chimiques utilisés dans la Loge et de la façon de se protéger des dommages chimiques.
- \_\_\_\_\_ Les liquides inflammables et combustibles (peintures, solvants, etc.) sont stockés dans des armoires de sécurité métallique ou hors locaux.

### **Chambres de repos**

- \_\_\_\_\_ Les installations des clients et des employés ont des évier propres, des miroirs et des commodes.
- \_\_\_\_\_ Les planchers sont secs et propres.
- \_\_\_\_\_ Du savon et des serviettes ou un séchoir à air sont fournis.
- \_\_\_\_\_ Les employés doivent se laver les mains à fond avant de quitter les toilettes.
- \_\_\_\_\_ Les lumières fonctionnent de manière satisfaisante

### **Parc de stationnement /Zones de trottoir**

- \_\_\_\_\_ Les aires de stationnement disposent d'un éclairage adéquat; les bordures et les places de stationnement sont identifiées (marquées), le stationnement pour handicapés et l'accès est approprié (signes, rampes, restreints).
- \_\_\_\_\_ Le trottoir et l'aire de stationnement pavé sont en bon état (pas de nids-de-poule, ou de ciment cassé/surélevé). Les bordures et les arrêts/blocs de stationnement sont clairement marqués (peints).
- \_\_\_\_\_ Les marches et les rampes sont bien entretenues, identifiées/marquées et disposent d'un éclairage et de rails adéquats. Les montées et/ou les descentes sont clairement identifiées.
- \_\_\_\_\_ Des matériaux autres que le sel ou le sable sont fournis pour les escaliers, les rampes, les portes extérieures et les aires de stationnement, le cas échéant, c'est-à-dire pendant les périodes de mauvais temps.

## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES : TOUTES LES COUVERTURES

- Devrions-nous signaler un incident ou une blessure même si la personne blessée dit qu'elle a une assurance?  
**Oui. (1)** L'assurance Gestion de Risque est primordiale des autres assurances. Même si d'autres assurances paient les frais médicaux liés à la blessure, ils communiquent souvent avec la Gérance de risques plus tard pour récupérer leur argent; et **(2)** l'étendue des blessures d'une personne peut ne pas devenir apparente avant une date ultérieure. Notre tiers administrateur doit enquêter sur l'incident lorsque les faits sont nouveaux. Cela offre à la Gance de risques et à notre tiers administrateur la meilleure occasion de protéger les intérêts de la Loge et de réduire les coûts de Gestion de risques.
- Devrions-nous signaler un incident ou une blessure si nous estimons que la Loge **n'était pas** responsable?  
**Oui.** Indépendamment de la faute, l'incident doit être signalé. Encore une fois, les rapports en temps opportun permettent à la gestion des risques et à notre tiers administrateur de protéger les intérêts de la Loge et de réduire les coûts de Gérance de risques.
- Le signalement des incidents à notre tiers administrateur est-il facultatif? Pouvons/devrions-nous payer les factures médicales d'une personne blessée sur notre propriété au **lieu de** signaler la blessure à notre ?  
**NON.** Tout incident impliquant une blessure qui entraîne ou peut entraîner des frais médicaux doit être signalé à notre tiers administrateur, Gallagher-Bassett, dès que possible.
- Sommes-nous tenus de porter notre couverture de vol d'employés (anciennement connu sous le nom de Fidelity Bond) par l'intermédiaire de Lockton Affinity?  
**NON,** Mais les unités fraternelles sont tenues porter une couverture pour le vol des employés. Lockton Affinity est le fournisseur approuvé pour toutes les unités fraternelles des États-Unis. De plus, le taux de couverture par millier de dollars est très raisonnable parce que nous achetons en groupe et qu'aucune unité n'est exclue en raison de réclamations antérieures. Vous pouvez également obtenir des soumissions concurrentielles de votre agent d'assurance local.  
**À compter du 1er mai 2017, BFL Canada n'offrira plus de couverture d'assurance-obligations Fidelity pour toutes les Loges et Chapittes canadiennes.** Cette couverture peut être achetée par l'intermédiaire d'un courtier local ou elle peut être ajoutée à votre couverture actuelle d'assurance immobilière.
- Devrions-nous communiquer avec la police si nous soupçonnons qu'un employé ou un officier a détourné des fonds?  
**OUI,** Vous devez communiquer avec les autorités locales chargées de l'application de la loi chaque fois qu'un vol ou un crime présumé se produit.
- Avons-nous besoin d'une couverture de responsabilité en matière d'alcool si nous ne vendons que du vin et de la bière?  
**OUI,** Aux fins de l'assurance, l'alcool est considéré comme n'importe quelle boisson qui contient n'importe quelle quantité d'alcool.
- Nous avons payé notre évaluation de Gestion de risques en entier en mai, pourquoi recevons-nous des notifications ou des évaluations en septembre et janvier?  
Le ministère des Finances applique tous les paiements reçus à vos comptes ouverts débiteurs. Veuillez consulter votre relevé de compte mensuel pour les frais et les crédits et communiquer avec le ministère des Finances au **630-859-2000 Ext. 6226** avec toutes les questions concernant les paiements que vous avez effectués.

## **COUVERTURE DE LOCATION DE SALLE**

### **EXIGENCES LORS DE LA LOCATION DE VOTRE SALLE, PROPRIÉTÉ OU INSTALLATIONS FRATERNELLES**

Lors de la location de votre salle, propriété fraternelle, ou des installations, soit pour une somme fixe d'argent ou gratuit (sans frais), vous devez vous assurer que les exigences énumérées ci-dessous sont suivies **lorsque l'alcool est vendu, servi, donné, ou consommé au cours de cette location.**

1. L'Unité fraternelle doit obtenir une assurance locative hall avec des limites d'au moins 500 000 \$ pour la responsabilité générale, y compris 500 000 \$ pour la responsabilité en matière d'alcool. Votre loge, le locataire et Moose International, Inc. doivent être nommés assurés en vertu de cette couverture. Vous devez recevoir une preuve de cette couverture avant l'événement. **La seule assurance location salle approuvée est la police De la Société d'assurance mutuelle Nationwide achetée par l'entremise de K-K Insurance Group, Inc.** (S'il vous plaît voir Disponibilité d'assurance de salle à la page 20 pour plus d'informations.)  
***LE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES ENTRAÎNERA L'ABSENCE DE COUVERTURE D'ASSURANCE POUR VOUS POUR LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE LA LOCATION.***

**Ces exigences s'appliquent, que vous louiez ou non à un membre Moose. Toutes les autres exigences, y compris les exigences imposées aux locations par le bureau du Gouverneur général, demeurent en vigueur.**

### **QUESTIONS FRÉQUEMMENT DEMANDÉES**

#### **EN CE QUI CONCERNE LES EXIGENCES LORS DE LA LOCATION DE VOTRE SALLE, VOTRE PROPRIÉTÉ FRATERNELLE OU VOS INSTALLATIONS**

- Ces exigences s'appliquent-elles s'il n'y a pas d'alcool servi?  
**Non. Ces exigences ne s'appliquent que si l'alcool est servi, vendu, donné ou consommé lors de l'événement pendant la période de location.**
- Nos installations sont parfois utilisées par une Légion Moose, un Chapitre de femmes Moose ou une Association de Moose. Les exigences s'appliquent-elles à ces fonctions?  
**Ces exigences ne s'appliquent pas aux unités fraternelles qui louent ou utilisent votre propriété si la propriété est utilisée pour une fonction strictement Moose ou une fonction parrainée par Moose.**
- Où pouvons-nous acheter Assurance location de salles/propriétés?  
**Vous pouvez acheter cette couverture par l'entremise de K-K Insurance Group, Inc. en vous rendant à la section des membres du site Web de Moose International [www.moosintl.org](http://www.moosintl.org). Ensuite, ouvrez la page des opérations de loge et faites défiler vers le bas à la section Hall Rental (Location de salle) et ouvrez cette section. Vous y trouverez un lien vers l'application en ligne.**
- Quelles sont les limites requises pour l'assurance-location Hall/Propriété?

**L'assurance-location de salle devrait comporter des limites de 500 000 \$, y compris la couverture de la responsabilité en matière d'alcool. Cela signifie que la couverture de 500 000 \$ de la Responsabilité générale couvre également les réclamations de responsabilité en matière d'alcool jusqu'à 500 000 \$. Ce montant est nécessaire pour être disponible pour chaque location. La seule assurance de location de salle approuvée est la police De la Société d'assurance mutuelle Nationwide achetée par l'entremise de K-K Insurance Group, Inc.**

- **Pouvons-nous, la Loge, obtenir l'assurance nécessaire au nom de la personne ou de la partie à qui nous louons notre propriété?**

**Oui, c'est la méthode préférée pour obtenir une couverture. Si vous souhaitez placer la couverture d'assurance au nom de la personne ou de la fête qui loue votre salle ou votre propriété et que vous placez le coût de l'assurance dans vos frais de location, vous pouvez le faire. Toutefois, vous devez vous assurer que votre Loge, Moose International, Inc. et le locataire sont nommés comme assurés sur la police.**

- **Nous louons parfois nos installations au service de police ou au service d'incendie pour leurs activités. Ces ministères ont leur propre assurance. Leur assurance satisfait-elle à ces exigences?**

**Une telle assurance n'est acceptable que si : 1.) elle porte une couverture de 500 000 \$ pour la responsabilité en matière d'alcool; 2.) la police est une police primaire et ne contient pas de clause stipulant que si une autre police est primaire, elle partagera le passif et les dépenses de façon égale; et 3.) il y a un avenant à la police nommant votre Loge et Moose International, Inc. comme assurés additionnels aux fins de l'événement ou de l'activité.**

**Si vous avez le moindre doute que l'assurance répond aux critères ci-dessus, veuillez communiquer avec le Service de gestion des risques au 1-630-859-2000, poste 6615.**

- **L'assurance du propriétaire d'une personne peut-elle être utilisée au lieu d'acheter l'assurance-location hall?**

**Non. L'assurance du propriétaire ne contient pas de couverture de la responsabilité des alcools et des brasseries et ne fournira pas de couverture pour la Loge ou Moose International, Inc. L'assurance du propriétaire couvre seulement la responsabilité d'alcool servi dans sa maison à ses invités.**

- **Pouvons-nous louer nos installations à des non-membres?**

**Non. Les lois générales interdisent la location à des non-membres sans dispense approuvée par le Gouverneur général.**

- **Qui devrions-nous contacter si nous avons encore des questions au sujet de ces exigences?**

**Veillez communiquer avec le Service de gestion des risques au 1-630-859-2000, poste 6615.**

## **DISPONIBILITÉ D'ASSURANCE DE LOCATION SALLE DE LOGE**

Un site Web dédié a été créé pour l'assurance-location de salle de loge exigée des unités fraternelles qui louent leurs locaux aux membres, ou à des tiers lorsque la dispense a été obtenue, où l'alcool sera vendu, servi, donné ou consommé.

Le coût est fixe de **155,00 \$** (prime plus les frais) par location pour la location avec jusqu'à 1000 invités attendus. Les limites de responsabilité sont de 500 000 \$ de responsabilité générale, y compris La responsabilité des alcools

Le site Web vous guidera à travers une application simple qui posera plusieurs questions, y compris:

- Nom de la Loge and Numéro d'unité;
- État ou Province dans lequel se trouve l'unité fraternelle;
- Adresse;
- Numéro de téléphone;
- Date et heure de l'événement prévu;
- Brève description de l'événement (c.-à-d. anniversaire, anniversaire ou autre fête);
- Nombre estimé d'invités; Et
- Nom(s) du(des) locateur(s) ou invité(s).

Une fois la demande en ligne terminée, vous serez en mesure de consulter le résumé de l'application pour confirmer que toutes les informations sont correctes. Si toutes les informations sont correctes, vous passerez ensuite à la page de paiement.

Vous avez plusieurs options quant à la façon de soumettre votre paiement. Ces options sont les suivantes :

1. Carte de débit ou de crédit;
2. PayPal; Ou
3. Transfert de fonds électroniques à partir d'un compte de contrôle loge.

**Pour accéder à l'application, veuillez faire ce qui suit:**

1. Entrez [www.mooseintl.org](http://www.mooseintl.org) dans votre navigateur;
2. Aller à la zone des membres (en bas de la page d'accueil-zone bleue); formulaires et documents;
3. Aller à la section des opérations de la Loge;
4. Aller à Légal/Gestion de risques;
5. Aller à la section d'assurance-location Salle;
6. Cliquez sur le lien répertorié.

Si vous rencontrez des difficultés avec ce qui précède, ou si vous avez des questions au sujet de l'assurance elle-même, s'il vous plaît appelez **1-866-836-3373** pour atteindre le bureau de service Loge Moose à **Lockton Affinity**.

**CETTE COUVERTURE N'EST DISPONIBLE QUE POUR LES UNITÉS FRATERNELLES SITUÉES AUX ÉTATS-UNIS.**

## **COUVERTURES DE GESTION DE RISQUE EN UN COUP D'ŒIL**

### **1. Limites de responsabilité**

- a. Les limites de responsabilité pour la couverture des administrateurs et des dirigeants sont de 1 000 000 \$ par événement et de 3 000 000 \$ par année (le plus élevé qui sera versé en une seule année de police).
- b. Les limites de responsabilité pour les réclamations de responsabilité générale sont de 1 000 000 \$ par événement et de 10 000 000 \$ au total. Les réclamations dépassant ces limites sont couvertes par les polices d'assurance responsabilité civile Parapluie/Excédent.
- c. Les réclamations pour responsabilité d'alcool sont limitées à 1 500 000 \$ par événement.

### **2. Déductible:**

- a. La couverture offerte par la Gestion de risques n'est pas assujettie à une franchise payable par l'Unité fraternelle. (Sauf pour les réclamations découlant d'une location de salle. Dans de tels cas, la Loge est responsable de la première somme de 500 000 \$. Ces 500 000 \$ peuvent être compensés par l'achat de l'assurance-location de salle).

### **3. Évaluations:**

- a. Les évaluations pour les loges avec un bâtiment sont basées sur l'adhésion; l'histoire et le lieu de perte. Les évaluations des chapitres sont fondées sur l'adhésion.
- b. Les évaluations pour les loges sans bâtiment et centres de service sont basées sur l'adhésion. Les évaluations pour les administrateurs et les dirigeants sont fondées sur l'adhésion. Les évaluations pour les loges sans bâtiment et les centres de service sont facturés un minimum forfaitaire.
- c. Les évaluations de toutes les autres unités fraternelles sont évaluées au minimum.
- d. Les évaluations sont facturées trois fois par année, dont le tiers est prévue en mai, un tiers en septembre et un tiers en janvier.

### **4. Signaler les réclamations et les incidents:**

- a. Les réclamations et les incidents liés à la responsabilité générale doivent être signalés à notre Tiers Administrateur, Gallagher Bassett, au **1-877-566-6735** dès que possible. Ce numéro de téléphone est doté 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- b. Les demandes d'indemnisation et les incidents des administrateurs et des dirigeants devraient être signalés au Service de gestion des risques au **1-630-859-2000 x 6615** dès que possible.

## INFORMATIONS DE CONTACT

<b>Sujet</b>	<b>Fournisseur</b>	<b>Nombre</b>
Signaler les blessures ou les dommages matériels sur la propriété Lodge ou en raison des opérations de Lodge	Gallagher-Bassett	877-566-6735
Signaler les réclamations des administrateurs et des dirigeants	Risk Management	630-859-2000 X 6615
Signaler les blessures subies par les employés (Excluant AK, ND, OH, WA, WY & Canada)	York Risk Services	888-467-9675
Signaler une réclamation de vol d'un employé	York Risk Services for AIX Specialty Insurance (U.S. Lodges)	866-418-9675
Signaler les dommages matériels dus à feu, foudre, tempête de vent, etc.	Lockton Affinity (ou agent ou assureur local)	866-836-3373
Demander des certificats d'assurance	Lockton Affinity	866-836-3373
Vérifier le paiement du pool de risques	Finance Department	630-859-2000 EXT. 6226
Pour s'enquérir de Prime de rémunération (Excluant ND, OH, WA, WY & Canada)	Lockton Affinity	866-836-3373
Pour s'enquérir de l'assurance location Salle	Lockton Affinity	866-836-3373



## **Contact avec Moose International Risk Management**

**Ann Price**

Questions d'assurance  
Coverage Issues  
Claims Inquiries  
Formulaires d'inspection de la sécurité de la Loge

**630-859-6615**

### **ADRESSE D'ENVOI**

Risk Management Department  
Moose International, Inc.  
155 S. International Dr.  
Mooseheart, IL 60539-1119